

Du GATT à l'AGCS

On attribue souvent à l'OMC et à l'AGCS la direction de la mondialisation néo libérale. Mais quel est le lien entre l'organisation qu'est l'OMC¹ et l'accord commercial connu sous le nom d'AGCS²?

Pour cela, il nous faut remonter le cours de l'histoire et nous replacer à la fin de la deuxième guerre mondiale. Dans cette période de reconstruction, une partie des dirigeants des grands pays voulaient rompre avec l'ordre économique qui prévalait avant la guerre (notamment le protectionnisme et le bilatéralisme). L'idée même d'un « contrôle » des échanges commerciaux a germé dans la tête de certains dirigeants américains dès le début des années 40. L'accord « prêt-bail » alloué aux alliés allait dans ce sens: en contrepartie de l'aide américaine, les pays bénéficiaires devaient consentir une réduction des obstacles au commerce pour les produits américains. Le « monde libre » se concevait ainsi: des négociations multilatérales sous l'égide des États Unis. Ainsi, une grande puissance devenait de facto le garant de la stabilité internationale³.

1. La naissance du GATT

a) De nouvelles institutions internationales

La conférence monétaire des Nations Unies se réunit en juillet 1944 à Bretton Wood avec 44 pays représentés. Il est décidé de la création du Fond Monétaire International et de la Banque International pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Il manquait un troisième pilier à ces deux institutions afin de réguler le commerce.

En décembre 1945, sur la proposition des États Unis, 15 pays se réunissent sur le thème de la réduction des droits de douane et la limitation des obstacles au commerce.

En février 1946, l'ONU convoque une conférence mondiale sur le commerce et l'emploi. Un groupe de travail se met en place pour élaborer une charte ayant pour but de créer l'OIC⁴. En octobre 1946, une première réunion se tient à Londres. Les premières bases de la future charte sont posées, on entame aussi des négociations pour un accord général sur les réductions tarifaires multilatérales et la mise au point de clauses générales sur les obligations concernant les mesures tarifaires. En avril 1947, quelques pays, sous l'égide des États Unis, se réunissent à Genève pour approfondir le projet détaillé de la charte de l'OIC⁵.

b) Le conflit américain et l'échec de l'OIC

Les négociations sur l'OIC font apparaître un conflit de compétence entre le président américain Harry Truman et le Congrès. En effet, Truman est un président démocrate et le Congrès est à majorité républicaine. Le congrès reproche au président d'outrepasser ses pouvoirs en engageant les États Unis dans l'OIC. Bien que le président dirige constitutionnellement la politique extérieure, les lois concernant le commerce sont votées par le Congrès. Ce problème de politique intérieure pèse sur les négociations engagées à Genève, il est décidé de séparer les travaux en deux: d'un côté le projet de la charte de l'OIC, de l'autre l'accord général sur les réductions tarifaires et les obligations qui en découlent. Ces deux points deviennent vite le centre des négociations et débouchent sur le GATT signé le 30 octobre 1947 par 23 pays⁶. Le projet de charte de l'OIC aboutit quant même à un

1 Organisation Mondiale du Commerce ou WTO, World Trade Organization

2 Accord Général sur le Commerce des Services

3 Théorie d'Adam Smith et David Ricardo

4 Organisation Internationale du Commerce

5 Le projet proposé une organisation avec une assemblée, un comité exécutif de 17 membres et un secrétariat.

6 Afrique du sud, Australie, Canada, Ceylan, Chili, Chine, Cuba, Liban, Luxembourg, Pakistan, Pays Bas, Syrie, Tchécoslovaquie, Belgique, Brésil, Birmanie, Etats-Unis, France, Inde, Norvège, Nouvelle Zélande, Rhodésie du sud et Royaume Uni

texte qu'on appela la charte de la Havane signée le 24 mars 1948 par 53 pays. Mais l'OIC ne fût jamais créée car le Congrès américain refusa de ratifier la dite charte⁷ et Harry Truman renonça à trouver un accord avec le Congrès. Ainsi la question de la régulation mondiale du commerce fût mise de côté au profit d'un accord qui visait la libéralisation des échanges.

2. Les négociations multilatérales ou « round »

Une première réunion eut lieu en 1949 à Annecy pour débiter les premiers cycles de négociations entre les pays membres (ou « contractants »). Ces premières réunions sont totalement informelles et ne réunissent que quelques pays. Ils ne sont, par exemple, que 33 à Annecy en 1949. Les négociations concernent des pays producteurs d'un même produit, ils négocient bilatéralement l'abaissement des tarifs douaniers. Les produits traités lors des premiers cycles sont industriels puisqu'à l'époque, l'industrie représentait de loin le premier secteur d'activité (l'agriculture n'a été intégrée dans les négociations qu'à partir des années 60). Ce n'est qu'en 1960 qu'un conseil du GATT est instauré afin de coordonner les négociations. Ce conseil réunissait des représentants de chaque partie contractante.

• Annecy (1949) - Torquay (1951) – Genève (1956)

Ce premier round de négociation a permis d'abaisser les tarifs douaniers d'environ 25% sur des produits industriels dits « primaires ». Cela représente environ 55 000 concessions tarifaires. Durant ces négociations, les conditions d'admission des nouveaux membres sont aussi étudiées.

• Dillon round (1961-1962)

Ce cycle porte le nom du secrétaire d'Etat au trésor des États-Unis, preuve s'il en est, de l'influence de ce pays au sein des négociations. Les tarifs douaniers baissent encore de 6,5%. Mais à cette occasion, apparaissent des tensions entre les parties contractantes. En effet, depuis 1957, plusieurs pays européens sont engagés dans la CEE or un des principes de la CEE veut que ces pays ne parlent que d'une voix puisque leur politique économique extérieure est commune. Mais la CEE n'est pas reconnue au niveau du GATT comme une partie contractante et donc des tensions naissent entre pays de la CEE et membres du GATT⁸. Cette tension est accrue avec la Politique Agricole Commune car l'agriculture a fait officiellement son entrée dans le cadre des négociations multilatérales.

• Kennedy round (1964-1967)

John Fitzgerald Kennedy a d'emblée voulu marquer de son empreinte les négociations. Il arrive aux premières réunions avec deux propositions: la réduction de 50% des tarifs douaniers et des tarifs nuls pour les produits dont les Etats-Unis et l'Europe sont les principaux fournisseurs mondiaux. Un accord est trouvé sur l'objectif des 50%, cela commence par une baisse de 37% étalée sur 5 ans sauf sur les produits agricoles (20% seulement) et sur les secteurs tels que le textile. Par contre, les négociations échouent concernant la proposition de tarif nul, les autres parties contractantes refusant cet accord entre les deux « grands ». On assiste à la première bataille sérieuse entre européens et américains concernant les produits agricoles. Les Etats-Unis consentent à reconnaître la PAC en échange de l'acceptation par les européens d'une exemption de taxes sur les produits de substitutions aux céréales⁹. Par contre, les deux grands réussissent à s'entendre pour limiter les subventions sur les céréales.

Au cours de ces négociations émerge l'idée que les taxes ne sont plus seules obstacles au libre échange et que de plus en plus de pays ont recours à diverses artifices. C'est le cas des normes techniques ou sanitaires qui varient d'un pays à un autre. On peut ainsi interdire l'accès à un produit en prétextant de sa non conformité aux règles sanitaires. Une réflexion est donc lancée sur ces

⁷ Le Congrès trouvait que la charte n'était pas assez « libérale »

⁸ Les pays membres de la CEE sont accusés de se favoriser entre eux au détriment de la clause NPF du GATT

⁹ Comme le soja

problèmes et cela débouche sur un code de la normalisation (harmonisation des normes techniques et sanitaires).

Ce cycle est aussi le premier où les négociations sont vraiment multilatérales et non plus entre producteurs d'un même produit.

◆ **Tokyo round (1973-1979)**

Ce cycle est assez particulier car il débute avec le premier choc pétrolier. A cause de la nouvelle donne économique, le cycle ne débute réellement qu'en juillet 1977 et l'élection de Jimmy Carter.¹⁰ Ce cycle aborde réellement les obstacles non-tarifaires: (subventions, aides diverses, dumping, obstacles techniques...) et l'agriculture. Une charte anti dumping est ratifiée.

Ce cycle aboutit à une réduction d'environ 33% des droits existants et à l'élaboration d'un code de conduite sur les obstacles non-tarifaires. Mais dans d'autres secteurs qui commencent à être en crise comme le textile, on joue la prudence en protégeant les gros pays producteurs face aux pays en voie de développement (accords multifibres de 1975).

◆ **Uruguay round (1986-1994)**

Ce round devait en théorie se terminer en décembre 1990 à Bruxelles mais les différents problèmes qu'il a rencontré l'ont fait terminer en décembre 1994!

Replaçons nous dans le contexte. Quand s'ouvre le sommet de Punta del Este en Uruguay le 20 septembre 1986, l'économie mondiale est dans un contexte de récession et de retour au protectionnisme. On assiste donc à une érosion du libre échange. Parallèlement, de nouveaux pays émergent tels que la Corée, Singapour, Taïwan et font de l'ombre aux pays développés. A l'opposé, le déficit commercial des Etats-Unis atteint des records alors que la balance commerciale du Japon et de l'Allemagne est fortement bénéficiaire. Les Etats-Unis sentent qu'ils perdent leur leadership et veulent donc imposer leurs vues sur la direction des débats.

Politiquement, cette période correspond à une poussée libérale dans nombre de grands pays (Reagan aux Etats-Unis, Thatcher au Royaume Uni, Chirac en France...). L'air du temps est à la déréglementation tous azimuts. L'objectif de ce cycle est donc de s'attaquer aux causes des obstacles au libre échange et non plus à l'abaissement des tarifs douaniers. C'est un tournant dans l'histoire du GATT! On commence par demander, sous l'impulsion de Reagan, le démantèlement des protections tarifaires (quota, subventions, licences, normes, réglementations...) dans deux secteurs: l'agriculture et les services¹¹. On en a profité pour définir les aides licites: aide régionale, à la recherche, à la protection de l'environnement.

Ce qui frappe aussi durant ces négociations, c'est qu'elles se déroulent parfois en dehors des réunions prévues. C'est le cas par exemple en juillet 1993 lors du sommet du G7 à Tokyo¹². Ce état de fait renforce l'idée que les grandes décisions sont prises entre quelques parties contractantes. A la mi décembre 1993, alors que les principales pays préparent l'acte final du round à Genève, la CEE et les Etats-Unis continuent de négocier à Bruxelles. Le principe du multilatéralisme est totalement bafoué.

L'intégration des services dans le cadre des négociations

Les services font leur entrée dans les négociations car, au fil des ans, ils ont pris une part non négligeable dans le commerce mondial. Dans pays développés, ces services ont de plus en plus tendance à s'exporter (banque, assurance, télécommunications, transport mais aussi tourisme), les exportations des services dépassent rapidement celles des marchandises! Il faut donc les « réguler » à leur tour. L'intégration dans les négociations des services n'a pas fait plaisir à tout le monde. Quelques semaines avant le début du sommet de Punta del Este, plusieurs pays¹³ refusent de participer aux discussions car ils estiment que le principe du libre échange appliqué aux services va favoriser de facto les entreprises américaines. Les Etats-Unis réagissent violemment et menacent

10 On s'aperçoit encore que les cycles de négociations sont fortement influencées par les Etats-Unis

11 Les services ont été seulement inclus dans les négociations à partir de l'Uruguay round

12 Il y'a un préaccord entre les Etats-Unis, la CEE et le Japon sur la baisse des tarifs douaniers

13 Dont le Brésil et l'Inde

de ne pas participer au cycle de négociation si les services ne sont pas intégrés aux discussions. Pourtant, il est évident que la plupart des pays en voie de développement ne peuvent pas lutter contre la puissance des entreprises américaines et européennes. Mais sous l'influence américaine¹⁴, il est décidé d'intégrer les services dans le cadre du cycle.

Dès le départ, 3 objectifs sont fixés pour les négociations sur les services: - la création d'un cadre multilatéral pour le commerce, - l'expansion du commerce dans des conditions de transparence et de libéralisation progressive, - promotion de la croissance de tous les partenaires et le développement des pays en voie de développement.

☑ **Le problème agricole**

Ce problème va fixer sur lui toutes les rancœurs et toutes les tensions entre les parties contractantes. L'objectif des Etats Unis est clair: ils veulent une libéralisation totale des échanges agricoles alors que la CEE souhaite une politique active de soutien aux agriculteurs. Les premières négociations sont donc très difficile. Un premier examen sur les négociations est fait lors de la conférence de Montréal fin 1988. Il n'y a toujours pas de compromis sur les termes des négociations. Finalement, le comité des négociations commerciales, qui se réunit à Genève du 5 au 8 avril 1989, réussit à définir les thèmes des négociations. La CEE campe sur ses positions et défend l'idée de la spécificité de l'agriculture dans le cadre du GATT et donc de la nécessaire adaptation des règles existantes. Selon les européens, les subventions à l'exportation ne doivent pas être interdites mais juste réglementées. Les Etats-Unis prônent l'intégration de l'agriculture dans le GATT car ils pensent que l'orientation de la production et du commerce est faite par le marché. Les Etats-unis demandent donc que tous les obstacles aux importations (aides, normes...) soient transformés en droits de douane qui sont ensuite abaissés sur une période de 10 ans. En ce qui concerne les subventions à l'exportation, les Etats-Unis demandent leur suppression sur 5 ans. Les Etats-Unis doivent aussi faire face au Japon sur la question agricole. Le Japon insiste sur la sécurité alimentaire et la stabilité de l'approvisionnement en produits alimentaires de base¹⁵. Ils pensent notamment à leur production de riz, base de toute leur alimentation.

Un petit groupe de pays se forme juste avant le début des négociations, le groupe de Cairns¹⁶. Il regroupe l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Nouvelle Zélande, le Brésil, le Chili, la Colombie, les îles Fidji, la Hongrie, l'Indonésie, la Malaisie, les îles Philippines, la Thaïlande, l'Uruguay. Ces pays ont plusieurs points communs: ils sont tous des exportateurs importants, ils pratiquent tous une politique protectionniste active et ils subventionnent très peu leur exportation. Ils demandent conjointement une libéralisation des échanges agricoles s'opposant ainsi à l'Europe et aux Etats-Unis.

Mais le problème le plus sérieux a lieu entre les Etats-Unis et l'Europe. La PAC repose sur un système de prix garantis pour les producteurs qui est toujours supérieur aux prix du marché. Au sein même de l'Europe, il n'y a pas de droits de douanes pour les produits cultivés en Europe mais il y a des restrictions pour les produits qui viennent de l'extérieur. Ce système a eu ses limites. Certains produits agricoles ont été surproduits ce qui a entraîné la constitution de stocks importants. L'exportation devient donc le seul débouché. En 1984, la CEE introduit des quantités maximales garanties, les fameux «quotas»; les prix garantis baissent lorsque les quotas sont atteints. Les propositions américaines¹⁷ sont rejetées en bloc par les européens car ils pensent que cela va faire baisser globalement leurs exportations. Les européens font des contre propositions mais elles ne conviennent pas aux américains. Les négociations sont donc bloquées.

A cela, s'ajoute un problème juridique. Les Etats-Unis ont porté plainte contre la CEE auprès du secrétariat du GATT. Ils estiment que la CEE a détourné un accord intervenu en 1962. A cette époque, la CEE avait consenti à l'absence de droits de douanes sur les oléagineux pour faire accepter la PAC par les Etats-Unis. Le commerce des oléagineux était alors restreint. Mais celui ci a pris son

14 Sous la pression de lobbies d'entreprises américaines...

15 Maintien nécessaire d'un niveau de production nationale

16 Le groupe porte le nom de la ville australienne qui a accueilli la réunion en août 1986

17 Intégration de l'agriculture dans les règles communes du GATT

envol à cause de son importance dans l'alimentation des bétails. Pour détourner cet accord, la CEE a attribué des aides à la production de colza et de tournesol afin de se passer du soja importé sans droits de douanes des Etats-Unis. Ils portent plainte en violation de l'article III du GATT¹⁸ car ils estiment que les importations de soja bénéficient d'un traitement moins favorable que celui des productions locales. Les Etats-Unis obtiennent gain de cause. Néanmoins, la CEE, en décembre 1991, introduit un nouveau régime de soutien aux producteurs; les Etats-Unis rédéposent plainte. En mai 1992, la CEE réforme la Pac en développant un système d'aides au revenu liées à des baisses de production.

Les accords de Blair House (19 novembre 1992) permettent en partie de résoudre le problème entre la CEE et les Etats-Unis : limitation des exportations subventionnées (à hauteur de 21%) pour les deux parties et une réduction des surfaces plantées oléagineux dans la CEE¹⁹. Les Français contestent beaucoup cet accord car ils estiment que les concessions vont au delà de la réforme de la PAC. La France arrive à rallier à sa cause d'autres pays de la CEE et septembre 1993 malgré la pression américaine. En décembre 1993, les dossiers sont réouverts et permettent l'aboutissement des négociations. Au final, pour la partie agriculture du GATT, il est décidé de baisser de 21% les exportations subventionnées d'ici 1999, d'une ouverture aux importations plus importante non plus produit par produit mais par grande famille de produits. Les Etats-Unis s'engagent, de leur côté, à ne pas remettre en cause la PAC pendant 9 ans.

La nécessaire réforme du GATT

Dès le début du round, des négociations sont entamées pour réformer le fonctionnement du GATT. Les structures issues de l'accord de 1947 ne sont plus adaptées aux nouvelles données économiques. Le secrétariat créé en 1960 n'arrive plus à gérer les différents conflits entre les parties contractantes ni à gérer l'accord lui même et ses nombreuses clauses. D'ailleurs, plusieurs pays commencent à critiquer certaines des clauses comme la clause NPF. Ces clauses ne sont plus adaptées à la situation économique des années 80. L'émergence des pays en voie de développement change la donne; leur demander d'appliquer à la lettre les clauses est quasiment irréalisable²⁰. Ces pays ne peuvent laisser totalement libre l'accès à leur marché. Les européens émettent le souhait de la création d'une organisation, à l'instar des Nations Unies, en charge des problèmes de commerce internationale. Les Etats-Unis sont très réticents à cette idée car ils estiment qu'une organisation bureaucratique serait un frein aux négociations, ils préfèrent se remettre à des négociations multilatérales²¹.

3. L'Accord Général sur le Commerce des Services

Les premières réunions lors de l'Uruguay Round permettent de définir quelques règles à appliquer aux services:

-la transparence: la diffusion de l'information relative à toutes les lois, réglementations et directives concernant le commerce des services.

-l'application de la clause NPF, de la clause du traitement national et de l'accès aux marchés²².

-la participation des pays en voie de développement avec le renforcement de leur capacité à fournir des services et l'accès aux circuits de distribution et de réseaux d'information. Les pays en voie de développement sont néanmoins protégés par des clauses de sauvegarde et d'exception: sauvegarde pour des raisons de balance des paiements et exception en cas de problèmes de sécurité ou de politique culturelle.

18 Clause de la nation la plus favorisée (NPF)

19 Tournesol, soja, colza

20 Depuis 1964, la partie IV du GATT reconnaît l'exemption pour les pays en voie de développement de l'obligation de réciprocité mais cet avantage n'est valable qu'entre pays en voie de développement

21 Ils pensent aussi qu'une organisation leur ferait perdre leur influence sur les négociations multilatérales

22 Ces clauses seront explicitées plus tard

En 1989, les parties contractantes s'entendent pour définir 6 secteurs qui seront inclus dans l'accord²³: les télécommunications, les constructions, les transports, le tourisme, les services financiers, les services professionnels²⁴. L'ensemble des négociations aboutit à deux grandes propositions:

-la première, soutenue par la CEE et les Etats-Unis, demande à ce que tous les services soient couverts par un accord de libéralisation de échanges mais que certains pays puissent proposer d'exclure certains services ou formuler des réserves à leur propos.

-la seconde, soutenue par 11 pays d'Amérique latine et 7 pays d'Afrique et d'Asie, propose une libéralisation progressive qui commencerait par des concessions des pays développés. Ensuite, les pays en voie de développement, suivant les résultats des libéralisations des pays développés, s'engageraient dans un processus de libéralisation.

Les deux propositions sont radicalement différentes et vu les soutiens dont elle dispose, c'est la première proposition qui est retenue. Les négociations entre les parties contractantes sont dures, certains pays, comme la France, font jouer des arguments historiques pour justifier leur prise de position²⁵. Mais finalement, tout le monde arrive à se mettre d'accord et l'Uruguay round accouche de l'Accord Général sur le Commerce des Services²⁶. Cet accord reprend finalement l'ensemble des secteurs définit lors des premières réunions à l'exception de l'audiovisuel. Il reprend les règles du GATT²⁷, mais aux règles communes, s'ajoutent, une nouveauté²⁸, des obligations liées à ces règles: la transparence de toutes les réglementations pouvant affecter le commerce des services (article III). Avec cet accord, on en profite pour commencer à établir un programme de libéralisation des services.

4. La naissance de l'OMC

a) Le fonctionnement

L'acte final de l'Uruguay round est composé d'une série d'accords particuliers qui remodèle la vieille institution qu'est le GATT. L'acte final²⁹ est signé lors du sommet de Marrakech le 15 avril 1994. Le texte de 1947 est modifié et prend ensuite le nom de « GATT de 1994 ».

Il est décidé de créer un organisme chargé de gérer tous les accords: l'Organisation Mondiale du Commerce. L'OMC naît officiellement le 1^{er} janvier 1995. Le siège de l'OMC est à Genève. Il gère ces 4 accords principaux:

- l'AGCS
- l'ADPIC (Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle touchant au Commerce)
- l'accord sur le commerce des marchandises (la baisse des tarifs douaniers)
- l'accord de création de l'OMC

Le fonctionnement de l'OMC diffère, pour certains points, de celui du GATT. On ne négocie plus désormais par round mais de façon continue, thème par thème. Un conseil général composé de représentants des membres est mis en place. Il remplace en partie l'ancien secrétariat du GATT. Il est divisé en 3 « sections »:

- l'Organe de Règlement des Différents (ORD)
- l'Organe d'Examen des Politiques Commerciales (OEPC)
- 3 conseils spécifiques (marchandises, services, propriété intellectuelle)

23 Seront ensuite ajoutés l'audiovisuel et la mobilité de la main d'oeuvre

24 Exemple: service comptable, juridique, publicitaire, santé...

25 l'exception culturelle pour la France lors des négociations sur l'audiovisuel en 1993

26 En anglais GATS, General Agreement on Trade of Services

27 Clauses NPF, traitement nationale, etc...

28 Elles seront reprises dans le fonctionnement de l'OMC

29 Il est prêt depuis la réunion de Genève du 14 décembre 1993

Les différends se règlent en plusieurs étapes. 1^{ère} étape, la consultation entre le membre lésé et le plaignant, on leur laisse un délai de 60 jours pour trouver un accord. Si ce n'est pas le cas, le plaignant demande la création d'un groupe spécial qui étudie la plainte. Ce groupe est composé de trois experts ne faisant pas partie de l'OMC et n'étant pas citoyen des deux parties. Ce groupe tente une conciliation. En cas d'échec, le groupe d'experts fait un rapport dans lequel il fait ses recommandations. Ce rapport est remis à l'ORD afin qu'il soit examiné. S'il n'y a pas d'appel, le rapport est adopté par l'ORD (sauf s'il y a consensus pour rejeter le rapport). En cas d'appel, c'est au tour de l'Organe d'Appel³⁰ d'examiner l'appel. L'organe rend son avis dans les 60 jours. Il n'y a plus d'appel possible ensuite. Un pays condamné a 30 jours pour présenter ses intentions de mise en oeuvre des recommandations. S'il refuse, le conseil général peut mettre en place des mesures temporaires de rétorsion (comme la suspension de concessions dans certains domaines).

b) Les conférences ministérielles

Tous les deux ans, les membres³¹ se réunissent lors de conférence ministérielle pour faire le point. Entre ces conférences, c'est au conseil général de régler les problèmes urgents. Les décisions lors des conférences ministérielles sont prises par consensus ou par défaut à la majorité des votes émis, chaque membre ayant une voix³². Dans la réalité, toutes les décisions sont soumises au vote seulement si on est sûr du consensus. Les adhésions et les amendements doivent obtenir 2/3 des membres pour être acceptés. Autre vote important, les « exemptions »: il faut qu'au moins 3/4 des membres soient d'accord pour donner à un autre membre le droit de se soustraire à une obligation imposée par un accord pour une période temporaire d'un an renouvelable.

♦ La conférence de Singapour (décembre 1996)

Cette première conférence ministérielle met en avant des thèmes inédits lors des négociations: le respect des normes fondamentales du travail internationalement reconnues. Mais dans d'autres domaines, cette conférence pointe du doigt l'insuffisante mise en oeuvre des accords de l'OMC, c'est le cas, par exemple, du textile.

♦ La conférence de Genève (mai 1998)

Cette conférence s'ouvre dans un contexte bien particulier: la crise asiatique. La réponse de l'OMC à cette crise est la réaffirmation du principe d'ouverture des marchés pour faire face aux difficultés! Etant donné que c'est la première conférence sur le sol européen, on assiste aux premières manifestations hostiles à l'institution. On lui reproche son opacité et sa volonté de mettre au ban les pays en voie de développement. Les pays membres font un effort et mettent en place des dispositions spéciales pour les pays en voie de développement et ils réaffirment leur volonté de transparence. Avec le développement des nouvelles technologies, un groupe de travail est créé pour travailler sur le commerce électronique. On se pose la question de la nécessité d'un nouveau cycle de négociations multilatérales. Des pays, comme le Canada, s'y opposent et préfèrent des négociations en groupe de travail aboutissant à des accords indépendants. Les Etats-Unis veulent en préalable que les négociations sur l'agriculture, l'ADPIC et les marchandises aboutissent avant de se lancer dans de nouvelles négociations. La question n'est finalement pas tranchée et reportée à la prochaine conférence.

♦ La conférence de Seattle (3 novembre-3 décembre 1999)

Cette conférence marque un tournant dans l'histoire de l'OMC. C'est l'acte de naissance du mouvement altermondialiste. Pendant plusieurs jours, des incidents sérieux se produisent aux abords des lieux de la réunion. La température à l'intérieur était la même qu'à l'extérieur: de nombreux problèmes internes ont entravé le bon déroulement de la conférence. Le problème de l'agriculture est revenu au premier plan. Les Etats-Unis veulent donner la priorité à l'élimination des

30 Composé de 7 personnes spécialistes du droit et du commerce international

31 On parle désormais de « membres » et non plus de « parties contractantes »

32 Des majorités qualifiées sont prévues

subventions à l'exportation et un meilleur accès aux marchés. Le groupe de Cairns³³ demande, de son côté, que les produits agricoles soient traités comme les produits industriels. L'Europe défend le principe de « multifonctionnalité de l'agriculture »: l'agriculture doit contribuer au développement durable et cette agriculture doit être sûre³⁴.

L'Europe joue aussi cavalier seul en voulant introduire une clause sociale dans l'OMC pour contrer le « dumping social » pratiqué par les pays en voie de développement. Mais beaucoup de pays s'opposent à cette clause car ils estiment que c'est une forme de protectionnisme à l'égard des pays en voie de développement. Les libéraux estiment que seul le développement économique permet de rattraper les normes sociales occidentales.

Le conseil européen des ministres du 25 octobre 1999 définit la position de l'Union Européenne pour la conférence de Seattle: le rôle de l'OMC dans le développement doit être renforcé, les pays en voie de développement doivent être aidés (notamment une aide technique).

A l'issue de la conférence, aucune déclaration officielle n'est faite. La seule trace écrite de la réunion est le résumé de débats disponibles sur internet.

• ***La conférence de Doha (10-14 novembre 2001)***

Cette conférence se déroule dans un contexte particulier: juste deux mois après les attentats du 11 septembre. Depuis les incidents de Seattle, les dirigeants de l'OMC³⁵ veulent se protéger des « pressions extérieures », ce qui explique le lieu de la conférence, au Qatar. La première question abordée lors de cette conférence est le lancement ou pas de nouvelles négociations alors que celles prévues par l'Uruguay round ne sont pas terminées³⁶. Les Etats-Unis sont favorables à un nouveau cycle car une nouvelle libéralisation des échanges est le meilleur moyen de promouvoir la croissance économique mondiale et de lutter contre la pauvreté des pays les moins développés. Après de nombreux débats, il est décidé d'engager un nouveau cycle de négociations (du 31 janvier 2002 au 1er janvier 2005). De nouvelles négociations sont aussi engagées sur l'agriculture afin de réduire les subventions à l'exportation afin de la supprimer à terme.

Deux nouveaux membres sont intégrés dans l'OMC: la Chine et Taïwan (acceptés à l'unanimité), ce qui porte à 142 le nombre de membres.

Contrairement à Seattle, il y'a une déclaration finale qui fait référence à l'Organisation Internationale du Travail³⁷ mais dans les faits, rien de concret n'a été décidé. Une seule avancée est réellement constatée: une dérogation à l'ADPIC pour protéger la santé publique est accordée aux membres dans le cas d'une situation d'urgence³⁸.

♦ ***La conférence de Cancun (4-7 septembre 2003)***

Cette conférence se déroule dans un contexte de récession mondiale depuis les attentats du 11 septembre 2001. La contestation contre l'institution ne faiblit pas³⁹. Le principal thème étant l'agriculture, de nombreux agriculteurs du monde entier se sont donnés rendez vous à Cancun. L'un d'eux, un sud coréen, se donna la mort pour protester contre le démantèlement des tarifs douaniers qui entraîne l'arrivée de riz bon marché en Corée. Les 142 membres n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les subventions accordées aux pays du sud et cette conférence est de nouveau un échec.

5. Les clauses

33 Voir page 4

34 Problème des boeufs aux hormones et des OGM

35 L'OMC est dirigé par un directeur général

36 Ce problème traîne depuis la conférence de Genève

37 Comme l'avaient souhaité les européens à Seattle

38 Exemple des médicaments génériques mais le commerce des génériques dans ce domaine n'est pas autorisé

39 Création de forums sociaux de par le monde

-Clause de la nation la plus favorisée: les taxes sur les importations et les réglementations commerciales doivent être les mêmes pour tout le monde dans le cas où un pays ferait une faveur à un autre pays.

-Clause du traitement national: toute marchandise importée doit être traitée de la même façon que les marchandises produites nationalement (normes et taxes).